

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Inauguration du jardin du bien-être

#### Un partenariat pour promouvoir la filière plantes aromatiques et médicinales

La Lomagne Gersoise, dans le cadre des orientations proposées par les acteurs économiques au sein de Pôle 21, s'est engagée à soutenir et la structuration de la filière agroalimentaire plantes aromatiques et médicinales bien représentée sur son territoire (plus de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et 200 emplois sur le territoire, comptant des fleurons économiques tels que les Laboratoires Mességué, Fleurance Nature, le Bleu de Lectoure...)

La création de cet espace inauguré ce vendredi 6 juillet, nommé « jardin du Bien-Être », propose un véritable lieu de vie à vocation pédagogique, à destination des scolaires, des habitants du territoire et également des touristes de passage, mais constitue aussi et surtout un outil de promotion du territoire. Il a pour objectif de valoriser les entreprises locales et leurs savoir-faire à partir du cheminement réalisé par la commune, et visible de la RN21 qui constitue notre plus belle vitrine commerciale.

Ce jardin est aussi un exemple de partenariat public privé comme la Lomagne Gersoise sait les initier, puisque les Laboratoires Mességué et Fleurance Nature l'ont soutenu financièrement et techniquement. Philippe Billerot, directeur de Fleurance Nature, a souligné à cette occasion la qualité du partenariat engagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Pour Emilie Muñoz Dennig, maire de Fleurance, cet aménagement s'intègre parfaitement dans l'oasis de biodiversité engagé par la commune avec le parcours le long du Gers et la suite de Pan qui sera bientôt dévoilé au grand public.

Raymond Vall, sénateur du Gers, abondait en ce sens en remarquant que cette inauguration était synchrone avec l'annonce l'avant-veille par Nicolas Hulot du Plan pour la Biodiversité, marquant un changement d'échelle dans la politique de protection de la nature, et faisant de la lutte contre l'érosion de la biodiversité une priorité de l'action du gouvernement au même titre que la lutte contre le changement climatique.

Cette première action de valorisation des savoir-faire communautaires sur le territoire prouve que la structuration de la filière "plantes aromatiques et médicinales" passe par la synergie des forces vives du territoire. Il continuera à vivre encore puisque des plantations et aménagements sont encore à prévoir pour donner pleinement la valeur de ce jardin du bien-être.



De gauche à droite : Jean-Louis Castell, président de la Lomagne Gersoise, Philippe Billerot, directeur de Fleurance Nature, Emilie Muñoz Dennig, maire de Fleurance, Raymond Vall, sénateur du Gers, Céline Daubas, Laboratoires Mességué, Charlette Boué, vice-présidente du conseil départemental du Gers, Juliette Martin, architecte paysagiste.

**Contact :** Olivier de Witte - 05 62 64 28 29 – [pole21@lomagne-gersoise.com](mailto:pole21@lomagne-gersoise.com)